

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

REGARD HAUT RENDEMENT (Part N : FR0013329166)

Cet OPCVM est géré par PRO BTP FINANCE,
Société de Gestion de Portefeuille du Groupe PRO BTP.
L'OPCVM est soumis au droit français

Objectifs et Politique d'investissement

OPCVM de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro », le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence composite (60% Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5+ 40% Bloomberg Euro High Yield ex-Financials BB-B 3% capped).

Le fonds vise à être exposé à l'univers des obligations « Haut Rendement », appelées aussi « titres spéculatifs », lors des phases de renchérissement des spreads (appréciation du marché des obligations à haut rendement) et peu exposé à cet univers dans les phases de corrections. Ainsi, le fonds investira entre 40% et 100% de son actif sur des émetteurs du secteur privé de la catégorie « titres spéculatifs » de notation minimum B- (Standard & Poor's) ou B3 (Moody's). Cette limite pourra être portée à 110% dans un but de gestion de la trésorerie et des souscriptions/rachats. L'actif résiduel sera essentiellement investi en obligations de la catégorie « titres d'investissements ». Le fonds peut utiliser des futures et options sur contrat Euribor 3 mois, Schatz, Bobl, Bund (marchés réglementés et organisés) pour ajuster la sensibilité du portefeuille et son exposition sur la courbe des taux.

Le fonds est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le fonds capitalise ses revenus. La durée de placement recommandée est supérieure à 2 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible			A risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le fonds est classé dans la catégorie 4 car il présente un profil obligataire offensif dû à ses investissements sur des émetteurs privés et en particulier sur les obligations « haut rendement » (profil de risque et de rendement élevés) entre 40 et 100% de l'actif.

Risques importants pour le fonds non pris en compte dans l'indicateur :

* **Risque de crédit** : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le fonds peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative. Les titres classés « haut rendement » présentent un risque accru de défaillance. Ils sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes. La valeur des titres « haut rendement » dans lesquels est investi le fonds peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

* **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque qu'une contrepartie avec laquelle le fonds a traité soit défaillante ou soit dans l'incapacité de faire face à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait une baisse de la valeur liquidative.

* **Risque de liquidité** : Ce risque s'applique essentiellement aux titres dont le volume de transactions est faible et pour lesquels il est difficile de trouver à tout instant un acheteur/vendeur à un prix raisonnable.

* **Risque lié à l'impact des techniques** telles que les produits dérivés : Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du fonds plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le fonds est investi.

Frais

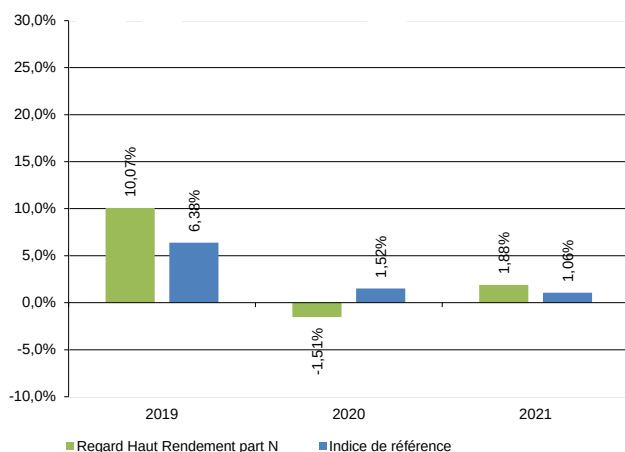
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,38%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	N/A

* Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en mars 2022.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 14 et 15 du prospectus de ce fonds, disponible sur le site www.probtpfinance.com

Performances passées



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Création du fonds : 21/09/2011,

Création de la part N : 15/06/2018

Devise de calcul des performances passées du fonds : Euro

Informations pratiques

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le fonds (prospectus/rapport annuel/document semestriel)** : Le porteur peut obtenir plus d'information sur le fonds sur simple demande écrite auprès de : PRO BTP FINANCE – 7 rue du Regard - 75006 PARIS
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative** : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.
- **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller ou du Centre des impôts.
- La responsabilité de PRO BTP FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/11/2022.